



Les Pyrénées
Parc National

- conseil d'administration du 1^{er} juin 2010 -

RESOLUTION CA n°3-2010
**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2009
DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve le rapport d'activités 2009 du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 1^{er} juin 2010.

Le Président,

André BERDOU



Le Directeur,

Gilles PERRON